RÉGION NORMANDIE

Qualiopi
processus certifié

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Institut de Formation

AIDE - SOIGNANT

du Centre Hospitalier de FALAISE

Projet Pédagogique

Rentrée 2024

Mis à jour le : 13/03/2024

Validé en ICOGI le : 28 /03/2024

La pédagogie existe à travers l'élève et son désir de connaissances.

« Former c'est… »

Individualisation
Acceptation
Confiance
Méthode
Émulation
Art
Savoirs
Déconstruction
Ouverture
Partage
Motivation
Plaisir
Autonomie
Construction
Accompagnement
Transmission

Sommaire

1 Présentation de l'institut de formation et de son environnement P 4

1.1 Histoire de l'institut de formation P 4

1.2 Les Missions de l'établissement P 4

1.3 Les objectifs de la formation P 5

1.4 Les ressources de l'institut P 6

2 Les valeurs et principes P 10

2.1 Les valeurs humaines choisies par l'équipe P 10

2.2 Les valeurs professionnelles P 10

2.3 Les références conceptuelles P 11

3 Concepts et principes pédagogiques P 13

3.1 Une formation d'adultes P 13

3.2 L'équipe pédagogique P 14

3.3 Une formation par alternance P 15

3.4 Préparation du stage P 16

3.5 Retour de stage P 16

4. La pédagogie mise en œuvre à l'IFAS P 17

4.1 Les principes pédagogiques P 17

4.2 Les méthodes pédagogiques P 18

5. L'évaluation P 20

5.1 Evaluation théorique P20

5.2 Evaluation pratique P 21

5.3 Evaluation en stage **P 21**

5.4 Le suivi pédagogique **P 21**

6. L'obtention du diplôme d'Etat d'aide-soignant **P 22**

7. Le professionnel aide-soignant **P 22**

ANNEXE **P24**

<u>Annexe 4 :</u> Le portfolio de stage de l'élève

Ce projet pédagogique s'inscrit dans la continuité des projets de formation des années précédentes et met en évidence les principes qui vont éclairer la démarche pédagogique pour l'année de formation. Ce projet pédagogique, comme tout projet d'une équipe de travail, permet de :

- questionner le sens du travail au quotidien et donner du sens à la formation
- questionner le positionnement du professionnel vis-à-vis du bénéficiaire de son intervention,
- Donner de la cohérence entre les formateurs
- évaluer les pratiques professionnelles en lien avec les valeurs et les attendus de la certification.

1. Présentation de l'institut de formation et de son environnement

Notre Institut de Formation Aide-Soignant (AS) se situe à FALAISE (14700), face au château de Guillaume Le Conquérant, dans l'enceinte du Centre Hospitalier de FALAISE à 35 km de CAEN au Nord et 25 km d'ARGENTAN au Sud.

L'IFAS de Falaise existe depuis septembre 1976. Il a été rénové et agrandi en 2004. C'est un institut de formation public relevant du Ministère de la santé, sous la tutelle de l'Agence Régionale de Santé de Normandie (ARS Normandie) et du Conseil Régional de Normandie. Il est rattaché au CHU de Caen par une direction générale commune et aux Centres Hospitaliers de FALAISE et d'ARGENTAN par une direction d'institut commune.

Il possède un agrément de 30 places par promotion depuis 2021. L'institut accueille des élèves en formation initiale, des élèves en formation continue suite à une réorientation professionnelle et en apprentissage (5 places).

Selon l'arrêté d'autorisation délivré par le président du Conseil Régional de Normandie, l'Institut est agréé jusqu'en Juillet 2025.

Les locaux sont partagés avec l'Institut de Formation en soins infirmiers. Il y a 4 salles de cours équipées d'écran numérique et d'ordinateurs portables, 2 salles de Travaux Pratiques aménagées permettant de faire de la simulation, un centre de documentation, 3 espaces de travail ouverts (open space) et un espace cafétéria.

L'IFAS du CH de FALAISE a pour mission d'assurer la formation des élèves en vue de l'obtention du diplôme d'État d'Aide-soignant. Cette formation est dispensée selon l'arrêté du 10 Juin 2021 relatif à la formation d'aide-soignant. L'IFAS de Falaise fait partie du Pôle de formation du GHT Normandie Centre.

1.1. Les Missions de l'établissement

Les missions de l'institut de formation sont les suivantes :

- Formation initiale complète ou en parcours partiel
    - Préparation au Diplôme d'Etat d'aide-soignante
- Formation continue en collaboration avec le centre hospitalier support
- Promotion des formations et des métiers (MFR)

- Recherche de l'amélioration continue de la qualité des formations dispensées à l'IFAS (certification DATADOCK et QUALIOPI)
- Participation des élèves aux projets de l'institut (représentation active dans les instances…)
- Développement des actions de coopération avec les CH partenaires, les réseaux et les autres structures de formation.

1.2. Les objectifs de la formation

Développer des capacités :

- intellectuelles (compréhension, réflexion, concentration, analyse)
- gestuelles (dextérité, rapidité)
- techniques (rigueur, précision)
- humaines (respect, tolérance, discrétion)
- relationnelles (écoute, attention à l'autre, patience)
- d'adaptabilité (ouverture d'esprit, désir de se former, de s'informer)
- perceptives (sens de l'observation)

Acquérir, intégrer, les compétences professionnelles définies dans l'annexe I du référentiel de formation de l'arrêté du 10 juin 2021 modifié. Au terme de sa formation le futur professionnel aide-soignant doit être capable :

- d'accompagner une personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne en tenant compte de ses besoins et de son degré d'autonomie.
- D'apprécier l'état clinique d'une personne
- De réaliser des soins adaptés à l'état clinique de la personne et mettre en œuvre des actions éducatives dans la limite de son champ de compétences.
- D'utiliser les techniques préventives de manutention et les règles de sécurité pour l'installation et la mobilisation des personnes
- D'établir une communication adaptée à la personne et à son entourage
- D'utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel spécifique aux établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- De rechercher, traiter et transmettre les informations pour assurer la continuité des soins
- D'organiser son travail dans une équipe pluridisciplinaire

1.3. Les ressources de l'institut

1.3.1. Les ressources humaines

La direction de l'institut de formation est assurée par Mme BROCQ G. sous la responsabilité du directeur des ressources humaines du centre hospitalier de Falaise M. PIOLIN Théo par délégation du Directeur Général Mr VARNIER.

Les enseignements théoriques et pratiques sont assurés par les formateurs de l'IFAS et des formateurs vacataires choisis pour leur domaine d'expertise

Deux formateurs sont affectés à la formation au DEAS:

- Mme DELAUNAY Maryline, Infirmière coordinatrice de la formation A.S
- Mme SURBAYROLE Carole Infirmière formatrice.

Deux secrétaires:

- Mme COURVAL Claudine
- Mme FERRAND Nadège

Autres personnels :

- La logistique du centre hospitalier support pour la maintenance du matériel de l'institut de formation
- **Les intervenants vacataires** : ils participent aux actions de formation s'inscrivant dans le cadre du projet pédagogique. Ils sont choisis en fonction de leurs compétences spécifiques et de leur expérience. Ils sont infirmiers, infirmières hygiénistes, aides-soignants, diététiciennes, psychologues, cadres de santé, sages-femmes, ou autres professionnels travaillant en Centre Hospitalier, dans des structures médico-sociales, à domicile, en milieu associatif…

  Le contenu de leur enseignement s'inscrit dans les objectifs de formation du référentiel et dans les objectifs d'apprentissage de la séquence pédagogique.
- **Les professionnels de terrains :** Il s'agit d'aides-soignants, d'infirmiers, cadres de santé ou autres professionnels. Ils accompagnent les élèves dans l'apprentissage plus particulièrement le transfert des connaissances dans la pratique professionnelle, le développement de leur savoir-faire. Les professionnels tuteurs participent en collaboration avec les professionnels de proximité aux évaluations et à la validation des compétences. Ils collaborent étroitement avec l'équipe pédagogique qui reste disponible en cas de questionnement ou difficulté liées à l'encadrement.

2. Les valeurs et principes

Le projet pédagogique de l'IFAS de Falaise se fonde sur des valeurs fondamentales ainsi qu'une conception du soin partagée avec les professionnels.

2.1 Les valeurs humaines choisies par l'équipe

- **L'altérité :**

Reconnaître l'existence propre de quelqu'un d'autre que soi. A savoir ne pas porter de jugement, accepter les différences et faire preuve d'ouverture d'esprit.

- **L'honnêteté**

C'est être authentique dans ses actes et ses paroles, quelqu'un qui ne triche pas, intègre.

- **Le respect**

- C'est considérer l'Autre, lui reconnaitre une valeur et se conduire envers lui avec réserve et retenue.

« *Le respect témoigne de la volonté de voir en chacun une personne équivalente en dignité qui fait partie de notre humanité... la question du respect se repose dans les différentes situations rencontrées et les comportements qui en découlent » W. Hesbeen*

2.2 Les valeurs professionnelles

- **Responsabilité**

Consiste à pouvoir répondre de ses actes. Agir en étant conscient de la portée de nos actes, de leurs conséquences, ce qui permet de les assumer en toute conscience.

- **Congruence**

Consiste à mettre en accord ses actes et ses propos mais aussi faire preuve de sincérité dans sa relation à l'autre et à soi-même.

- **L'écoute**

Consiste à se rendre accessible à l'autre à lui donner de l'attention, du temps, de la présence avec une attitude de neutralité bienveillante et de non jugement. C'est répondre à un besoin global, individuel et/ou collectif.

2.3 Les références conceptuelles

L'équipe pédagogique a défini, en référence à Walter Hesbeen, Carl Rogers, Abraham Maslow, Virginia Henderson, Marie-Françoise Collière et aux définitions de l'OMS, ses propres conceptions de l'homme, la santé, de la maladie et du soin

- **Conception de l'homme :**

C’est un être unique dans sa façon d’être, de penser, sa façon de prendre en charge sa vie et son devenir d’homme : tout ce qui constitue son intimité, son identité. Chaque être a des besoins biologiques, sociaux, culturels et spirituels qui lui sont propres.

Il est en interaction avec son environnement en perpétuel changement, auquel il est capable de s’adapter en utilisant son potentiel pour tendre vers l’autonomie.

C’est un être responsable, libre et singulier.

- **La personne soignée ou patient ou usager**

Le patient est avant tout une personne, un être unique qui a sa propre histoire, sa personnalité et ses émotions. Un être humain subissant ou ayant subi un déséquilibre biologique, psychologique et/ou social et nécessitant l’accompagnement d’un professionnel pour rétablir l’équilibre qu’est la santé.

- **Conception de La santé :**

C’est un état d’équilibre physique, psychique, social nécessitant une adaptation constante influencé par une croyance, la culture, l’éducation et l’environnement.

- **La maladie :**

C’est la rupture de cet équilibre, de cette harmonie, un signe d’alarme se traduisant par une souffrance physique, psychologique, une difficulté ou une inadaptation à une situation nouvelle provisoire ou définitive.

C’est un événement pouvant aller jusqu’au rejet social de l’homme et de son entourage.

- **Le soin :**

C’est un accompagnement :

  - Au maintien, à la protection, au recouvrement de la santé,
  - A l’adaptation à un nouvel état de santé par le biais de l’éducation,
  - A l’apaisement de la souffrance,
  - Lors des situations de fin de vie.

« *Le soin est l’attention particulière portée par le soignant à une personne ou à ses proches en vue de leur venir en aide dans la situation qui est la leur. Il comprend tout ce que les soignants font dans les limites de leurs compétences pour prendre soin des personnes. Au regard de sa nature, il permet toujours de faire quelque chose pour quelqu’un afin de contribuer à son bien être quel que soit son état. » W. Hesbeen*

« On peut vivre sans traitement, on ne saurait vivre sans soins » (MF COLLIERE)

- **Prendre soin**

Pour nous, être aide-soignant, c'est être capable « de prendre soin » et nous nous référons au sens que donne Walter Hesbeen à cette expression.

« *Prendre soin : il s'agit d'être en quête permanente du sens que les différents actes posés peuvent prendre aux yeux de la personne à laquelle ces actes s'adressent. Il s'agit donc, pour chaque situation de soin individualisé, dans le cadre d'une démarche interpersonnelle, de porter une attention particulière à la personne concernée pour que l'acte posé prenne ou essaye de prendre du sens aux yeux de la personne soignée et non pas aux seuls yeux du soignant. C'est là que réside l'essence du soin. À titre d'exemple, pour les soignants quels qu'ils soient, ceci revient un peu à se poser la question : « comment vais-je faire cette toilette, placer cette perfusion, effectuer cette radiothérapie, conduire ce patient sur un brancard d'un service à l'autre… ?» pour que ce que je fais ait de l'importance aux yeux du patient, soit réellement aidant pour lui, pour que cela procure du bien-être. C'est là que l'on voit toute la nuance qu'il y a entre faire la toilette à quelqu'un dans la perspective qu'il soit propre et faire la toilette de quelqu'un dans la perspective de contribuer à son bien-être. C'est la différence qu'il y a entre faire de la médecine, faire des soins infirmiers et être médecin, être infirmière…»*

*« La différence subtile entre les expressions « faire des soins » et « prendre soin » réside dans cette quête **de sens**, c'est-à-dire dans cette capacité à établir un lien entre l'acte posé et la personne à qui cet acte s'adresse et qui se trouve dans une situation de soins unique, qui lui est particulière. Cette quête **de sens**, ce lien représente en fait, **l'essentiel** du travail de tous les soignants. C'est dans cet essentiel que se trouve la réelle complexité du métier de chacun… »*

Les valeurs institutionnelles ainsi définies et partagées par les formateurs sont les bases de la conception de la formation.

3 Concepts et principes pédagogiques

La formation en IFAS est une :

- Formation par alternance
- Formation professionnalisante

3.1 Une formation d'adultes

Les élèves peuvent être issus directement du système scolaire ou avoir fait une préparation à la sélection, ou pour d'autres venir de différents milieux professionnels. Elle s'adresse à des personnes adultes ayant des ressources personnelles (relevant de savoirs, savoirs faire, savoirs expérientiels et comportementaux) qui sont prises en compte par l'équipe pédagogique au cours des suivis collectifs et individuels, des apprentissages et dans la gestion du groupe.

Les élèves sont impliqués dans leur projet de formation. Ils seront amenés à mobiliser des connaissances, à développer des aptitudes, des attitudes professionnelles, à s'adapter à différents milieux de stage, différents professionnels, à travailler en équipe pluridisciplinaire pour répondre aux besoins des usagers avec efficience et bienveillance dans des situations de travail complexes et variées. L'immersion en stage étant un axe essentiel du processus de professionnalisation.

La formation au Diplôme d'Etat d'Aide-Soignante est une formation professionnelle et le dispositif pédagogique mis en place vise à développer chez les élèves aide-soignant l'autonomie, la responsabilisation, l'altérité, l'écoute, le respect en référence aux valeurs humaines et professionnelles qui ont été définies par l'équipe pédagogique.

Pour **l'adulte en formation** cela se concrétise par :

- Être capable de prendre en charge son apprentissage,
- S'engager dans un processus de devenir, pour être acteur de son projet professionnel en respectant les règles de l'institution,
- Repérer ses valeurs professionnelles, les mettre en pratique au quotidien au sein d'une équipe pluri-professionnelle et auprès des personnes,
- Mobiliser les ressources qu'il détient (maturité, expérience personnelle ou professionnelle) pour résoudre des difficultés nouvelles,
- Être un partenaire pour ses pairs en termes d'échanges, d'entraide et de soutien.

3.2 L'équipe pédagogique

L'objectif de l'équipe pédagogique est d'accompagner l'élève dans la construction de son projet professionnel, son processus de professionnalisation, sa construction identitaire et l'acquisition de ses compétences.

Le formateur a différentes fonctions :

- Fonction pédagogique

- Fonction d'aide et de conseil
- Fonction de gestion et d'organisation
- Fonction de recherche

Le formateur doit :

- créer les conditions qui facilitent l'apprentissage
- avoir une attitude créant un climat de confiance, de compréhension, de respect
- savoir s'adapter aussi bien dans le contenu des cours que dans ses méthodes face aux élèves.

3.3 Une formation par alternance

3.3.1 Parcours de stage

L'organisation de la formation est basée sur un principe d'interaction entre les situations cliniques formatives et des situations de soins vécus en stage. Les parcours de stage sont construits dans le respect du référentiel.

Les stages cliniques constituent un temps d'apprentissage privilégié de la pratique professionnelle et sont au nombre de quatre, dont trois d'une durée de cinq semaines et un dernier stage d'une durée de sept semaines soit 770h pour un parcours complet.

Ils s'effectuent en secteur hospitalier ou extra-hospitalier, dans des établissements sanitaires, sociaux ou médico-sociaux et obligatoirement dans chacune des structures suivantes :

- service de moyens ou long séjour : personnes âgées
- service accueillant des personnes en situation de handicap (santé mentale, psychiatrie, MAS…)

Les terrains de stage ainsi définis doivent être garants d'un encadrement de qualité par des professionnelles et répondre à une convention de stage signé par les responsables et le directeur du centre hospitalier.

3.3.2 Encadrement

Dans la continuité de l'enseignement théorique, le maître de stage (cadre de santé ou responsable du service) et le tuteur doivent :

- tenir compte de l'évolution de la formation (début et fin),
- lui confier des tâches relevant de sa fonction uniquement,
- le motiver à acquérir les connaissances nécessaires pour être et rester compétent,
- l'initier progressivement à sa fonction,
- lui faire découvrir les besoins des personnes dont il a la charge,
- lui faire rechercher la manière correcte d'y répondre,

- lui apprendre à transmettre et à noter les observations dans les documents de service tant sur les documents papier que sur dossier informatisé
- lui apprendre à exécuter les soins qui sont de la compétence de l'aide-soignant.

3.4 Préparation du stage

Avant chaque période de stage, un temps de suivi pédagogique est consacré à la rédaction des objectifs individuels de stage, en lien avec les connaissances acquises en cours et avec le parcours de l'élève. Ce travail est régulé individuellement par les formateurs et est inscrit dans le portfolio de l'élève.

3.5 Le retour de stage

À l'issue de chaque stage, une séance d'analyse de pratiques est organisée en présence du ou des formateurs permanent(s) de l'IFAS, et ponctuellement de la psychologue du travail du CH support. Il s'agit ici d'analyser ses pratiques ou les pratiques observées à travers des échanges et d'exprimer ses émotions, ses représentations, ses attentes et ses difficultés pour mieux les appréhender et les gérer au quotidien. C'est à partir des propos recueillis que la psychologue du travail ajuste ses interventions sur le bien-être au travail et le burn out auprès de la promotion tout au long de l'année.

La formation en alternance favorise la professionnalisation et vise à :

- Acquérir des attitudes professionnelles : accueil, observation, attention aux besoins et aux habitudes de la personne et respect de ses choix ;
- Développer la capacité de travailler en collaboration avec l'infirmier dans une équipe pluridisciplinaire ;
- Analyser les situations professionnelles ;
- Développer des capacités d'initiative et d'anticipation ;
- Questionner sa pratique ;
- Approfondir les connaissances théoriques actualisées

4 Pédagogie mise en œuvre à l'I.F.A.S

4.1 Les principes pédagogiques

Ils s'appuient sur :

- L'alternance intégrative qui consiste en l'intégration des connaissances et l'acquisition des compétences en situations professionnelles que ce soit en stage ou en lors d'exercices simulés en institut.

- La relation pédagogique personnalisée : chaque apprenant fait l'objet d'un projet spécifique à partir de ses objectifs. Il permet à l'élève d'apprécier ses qualités, ses faiblesses, sa progression ce qui permet de le guider dans son apprentissage. L'accent est mis sur le développement personnel de l'élève. Cet accompagnement se poursuit tout au long de la formation et est adapté selon les difficultés rencontrées.

- Le socioconstructivisme : c'est un courant pédagogique où l'élève construit ses compétences dans un groupe au travers de situations de soins (identification des actions AS faisant suite aux enseignements théoriques en binôme ou trinôme, simulation) selon 3 paliers : comprendre, agir, transférer.

- La réflexivité : l'équipe de l'IFAS accompagne l'élève dans le processus de professionnalisation. Il l'invite à adopter une posture réflexive, c'est-à-dire une posture critique, un regard sur l'action qui se déroule avant, pendant et après. L'analyse réflexive s'effectue :

    - avant l'action, à la recherche du sens : « pourquoi je fais ? »

    - pendant l'action, permettant d'identifier les savoirs mobilisés pendant l'action, d'établir des liens : « comment je fais ? »

    - après l'action, avec une prise de recul permettant de réajuster et de s'adapter à la même typologie de situation. L'analyse réflexive permet d'échanger sur sa pratique et celles des autres (conflit socio cognitif), développer des apprentissages et travailler la transférabilité des compétences.

4.2 Les méthodes pédagogiques

La diversité de méthodes (inductive, déductive, interrogative, découverte,…), choisies par les formateurs favorise la construction et l'appropriation des savoirs et l'apprentissage du métier d'aide-soignant (travaux dirigés, travaux de groupe, jeux de rôle, apprentissage gestuel et pratique par simulation, débats, analyse de situations, cours magistraux …).

4.2.1 Cours magistraux

Ils sont assurés par les formateurs ou des professionnels de santé portant un intérêt à la formation des aides-soignants (IDE, kinésithérapeute, formateurs qualifiés manutention, psychologue...).

Dans le cadre d'une démarche éco-responsable, l'équipe s'engage à envoyer un support de cours numérique à l'ensemble des élèves concernés par l'enseignement afin de contribuer à la diminution de la consommation de papier au sein de l'établissement.

4.3 Travaux pratiques :

4.3.1 La simulation avec mannequin de moyenne fidélité

« *Le terme simulation en santé correspond à l'utilisation d'un matériel (comme un mannequin ou un simulateur procédural), de la réalité virtuelle ou d'un patient standardisé pour reproduire des situations ou des environnements de soins, dans le but d'enseigner les procédures diagnostiques et thérapeutiques et de répéter des processus, des concepts médicaux ou des prises de décision par un professionnel de santé ou une équipe de professionnels* ». (111e congrès chambre des représentants USA (2009) in Granry 2012 p7).

Plusieurs types de simulation sont utilisés à l'IFAS : les jeux de rôle pour concrétiser les notions théoriques tant relationnelles que techniques, le mannequin de moyenne fidélité pour les soins d'hygiène et de confort. La simulation avec un mannequin apporte une plus-value dans l'approche par compétences en permettant une mise en action des savoirs acquis.

4.3.2 Situations d'apprentissage pratiques en ergonomie

Les situations d'apprentissage sont organisées dans le cadre du module 5 « Ergonomie » dans les salles de simulation dont une est construite à l'identique d'une chambre de patient.
Ces situations ont pour objectif de mettre en pratique les positions et attitudes professionnelles correctes.
En particulier, les étudiants doivent installer les personnes en fonction de leur degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, sa pathologie, son handicap de sa douleur et des différents appareils médicaux.
Du matériel d'aide à la mobilisation (verticalisateur, lève-malade, lit électrique à hauteur variable…) doit être choisi et utilisé de façon correcte pour être en adéquation avec le matériel retrouvé sur les terrains de stage et d'exercice professionnel.
La simulation vise à favoriser chez l'élève une posture réflexive pour lui permettre l'analyse et l'évaluation de sa pratique professionnelle.

4.3.3 Activités de coordination et communication d'équipe

En collaboration avec un éducateur sportif, des séquences d'activité physique répondant aux objectifs du référentiel de formation sont organisées tout au long du parcours de formation. Elles permettent aux élèves de prendre conscience de la coordination des mouvements et des capacités physiques essentielles à la pratique du métier d'aide-soignant. De plus, à travers des activités élaborées en lien avec les modules de formation, les élèves apprennent à communiquer en binôme, en équipe, en situation d'urgence et dans diverses situations concrètes où la reconnaissance des compétences de chacun des membres du groupe est nécessaire pour une action rapide et efficace.

4.3.4 Travaux de groupe

Il s'agit de travaux de recherche, mais aussi l'élaboration de documents sur des thèmes précis (santé publique, personnes âgées, soins et culture, bientraitance…) et leur présentation.

Les travaux développent l'organisation, la créativité et facilitent l'expression orale.

4.4 Implication personnelle

- Travail personnel à l'institut de formation, ou au domicile pour approfondir ses connaissances. Faire des recherches sur un thème précis, préparer le document écrit du module 5, en particulier.
- Livret auto-formatif.

5 L'évaluation

L'évaluation joue un rôle essentiel dans la formation.

Les critères et indicateurs d'évaluation fixent des exigences explicitées dans le cadre du référentiel de formation .

Elle permet à l'élève au fur et à mesure de l'enseignement dispensé, de se situer par rapport aux exigences de la formation.

Elle s'exerce à trois niveaux :

5.1 Évaluation théorique :

- Les évaluations normatives et formatives écrites : questions-réponses ouvertes et courtes (QROC), questions rédactionnelles, questions à choix multiple (QCM), cas cliniques ou productions écrites.
- Des évaluations normatives et formatives orales : Quizz en fin de cours, entretien avec un jury sur un sujet exposé d'un thème. Ces épreuves peuvent être collectives ou individuelles.

5.2 Évaluation pratique :

- Evaluations normatives sur des situations de soins simulées.
- Elles peuvent être formatives : dans le sens où elle permet à l'étudiant d'appréhender les conditions d'évaluation et de progresser dans ce domaine. Cette évaluation formative prend en compte l'apprentissage progressif et l'évolution personnelle de l'étudiant afin de l'aider à :
  - Repérer ses erreurs et les réajuster
  - Réguler son apprentissage
  - Renforcer sa réussite

5.3 Évaluation en stage :

A chaque stage les responsables de l'encadrement (maîtres de stage, tuteurs, et professionnels de proximité) évaluent le niveau d'acquisition de l'élève pour chacune des 11 compétences sur la base d'une grille d'évaluation prévue à cet effet.

Un bilan de mi-stage à la demande de l'élève ou de l'équipe, est nécessaire pour permettre à l'élève d'avancer. C'est au terme de la formation que le bilan général des acquisitions est effectué pour chaque compétence.

L'élève présente son portfolio de stage et l'utilise pour s'autoévaluer et communiquer avec ses tuteurs.

5.4 Le suivi pédagogique

Le suivi pédagogique et basé sur l'accompagnement, le développement personnel de l'élève mais aussi sur l'évolution du groupe.

- **Suivi individuel :**

- Il s'agit d'accompagner l'élève dans son projet professionnel en utilisant ses propres ressources, en repérant ces difficultés et l'aider à les surmonter: un accompagnement pédagogique individualisé

(API) est instauré dès le début du cursus afin de déterminer le positionnement de l'élève dans son apprentissage : identification de la méthode d'apprentissage la plus appropriée ainsi que des besoins de l'apprenant (test de positionnement), accompagnement à l'explicitation et la formalisation du projet professionnel. Chaque apprenant fait ainsi l'objet d'un projet spécifique à partir de ses objectifs. Il permet à l'élève d'apprécier ses qualités, ses faiblesses, sa progression ce qui permet de le guider dans son apprentissage. L'accent est mis sur le développement personnel de l'élève. Cet accompagnement se poursuit tout au long de la formation et est adapté selon les difficultés rencontrées. L'équipe pédagogique guide l'élève dans l'articulation de son projet de formation grâce à l'aménagement de parcours professionnel personnalisé si nécessaire : apports d'éléments complémentaires pour renforcer les apprentissages et les acquis. L'accompagnement s'appuie notamment sur l'apport de méthodes d'organisation, d'analyse et d'expression à l'aide des travaux personnels guidés (TPG) individuels ou collectifs selon les besoins.

Chaque élève possède un portfolio, livret de suivi des périodes en milieu professionnel (stage) ayant pour but :

- une auto évaluation des compétences acquises par l'élève
- bilan de chaque période en milieu professionnel;

Il comporte 5 parties :

- La présentation du Diplôme d'Etat Aide-soignant et des compétences à acquérir pour identifier ce qui est attendu en fin de formation.
- La présentation des modalités des périodes d'apprentissage en milieu professionnel pour expliquer l'organisation des différentes périodes du parcours de formation.
- La présentation de l'apprenant pour vous permettre de présenter votre parcours scolaire et professionnel.
- Le suivi des activités réalisées et du développement des compétences en milieu professionnel à renseigner par vous-même et le tuteur
- La synthèse des périodes en milieu professionnel, à renseigner par le Formateur référent en institut de formation.

Chaque élève a un référent pédagogique, formateur de l'IFAS, attentif à l'acquisition des compétences à l'issue de chaque stage. Les rencontres s'effectuent sur rendez-vous. Chaque élève bénéficie d'un suivi personnalisé tout au long de son cursus. En dehors du rendez-vous formalisé, des rencontres individuelles peuvent avoir lieu aussi bien à la demande de l'élève que du formateur.

- **Suivi collectif :**

Analyse des pratiques professionnelles rencontrées lors des stages afin de transformer les expériences vécues en apprentissage professionnel. Réflexion autour du rôle de l'aide-soignant.

6 L'obtention du diplôme d'État d'aide-soignant

Le diplôme d'État d'aide-soignant (DEAS) est obtenu à la fin de la formation par la validation des cinq blocs de compétences. La validation des blocs de compétences est effective lorsque l'élève obtient au moins la moyenne sur l'ensemble du bloc après compensation éventuelle des notes d'évaluation théoriques supérieures à 8/20 et acquiert l'ensemble des compétences en stage à l'issue du jury de diplôme d'Etat.

Si des blocs ne sont pas validés à la fin de ce cursus, l'élève aura cinq ans pour les valider dans l'institut de son choix et selon les modalités prévues par les textes législatifs.

7 Le professionnel Aide-soignant

L'équipe pédagogique s'investit pour former des professionnels compétents :

- Capables de développer un questionnement permanent pour comprendre les situations afin de donner du sens aux soins, d'agir avec compétence
- Capables de travailler en équipe pluri professionnelle dans les établissements ou services à domicile à caractère sanitaire, social ou médico-social
- Capables de collaborer avec l'infirmier dans le cadre du rôle propre de ce dernier
- Capables de faire transparaître leurs valeurs humanistes soignantes dans l'accompagnement de l'Autre.
- Qui auront le désir de prendre soin de l'autre et d'engager leur responsabilité dans le Soin dispensé.
- Capable d'être dans une dynamique de recherche, de remise en question, de motivation pour continuer d'évoluer et ainsi participer à l'évolution de leur métier.

ANNEXE

PORTFOLIO

LIVRET DE SUIVI DES PERIODES EN MILIEU PROFESSIONNEL

DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

Nom et prénom de l'apprenant :

Institut de formation :

Date d'entrée en formation :

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

Table des matières

Le portfolio : mode d'emploi 3

Le diplôme d'Etat d'Aide-soignant 4

Présentation des périodes d'apprentissage en milieu professionnel 8

Rôle des acteurs de la formation 9

Présentation de l'apprenant 10

Les périodes d'apprentissage en milieu professionnel 11

Période A 12

Période B 20

Période C 28

Période D 36

Synthèse des périodes d'apprentissage en milieu professionnel 44

LE PORTFOLIO : MODE D'EMPLOI

Ce document est destiné au **suivi de votre parcours de formation** et du **développement de vos compétences**.

Les objectifs principaux de cet outil sont :

- De favoriser une **analyse de votre pratique** qui conduit à la **professionnalisation.**
- De faire le **lien entre la formation théorique et la pratique sur le terrain.**
- De **suivre votre progression** au regard des **compétences exigées pour l'obtention du diplôme**.

Cet outil permet :

- D'effectuer un **bilan de chaque période en milieu professionnel** pour identifier les acquis, les points positifs, les difficultés et les éléments restant à acquérir.
- De réaliser une **auto-évaluation des compétences acquises** permettant un échange avec votre tuteur.

Ce portfolio est organisé en plusieurs parties :

- La **présentation du Diplôme d'Etat Aide-soignant et des compétences à acquérir** (pages 3 à 7) pour identifier ce qui est attendu en fin de formation.
- La **présentation des modalités des périodes d'apprentissage en milieu professionnel** (page 8) pour expliquer l'organisation des différentes périodes du parcours de formation.
- La **présentation de l'apprenant** (page 10) pour vous permettre de présenter votre parcours scolaire et professionnel.
- Le **suivi des activités réalisées et du développement des compétences en milieu professionnel** (à partir de la page 11) à renseigner par vous-même et le tuteur
- La **synthèse des périodes en milieu professionnel**, à renseigner par le Formateur référent en institut de formation.

Dans le cadre de la **formation par la voie de l'apprentissage**, les périodes formatives en milieu professionnel sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Le portfolio permet de réaliser **4 bilans de périodes formatives en milieu professionnel** que ce soit au sein ou en dehors de la structure employeur.

LE DIPLOME D'ETAT D'AIDE-SOIGNANT

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est autorisé à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Le Diplôme d'Etat d'Aide-soignant est composé de **5 blocs de compétences**.
Pour obtenir le diplôme, il faut **valider les 5 blocs de compétences**.
Pour chaque bloc de compétences du diplôme sont indiqués **les modules de formations** correspondants.

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Compétence 1 - Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires

- Rechercher et analyser les informations sur les habitudes de la vie quotidienne et sociale, la culture, les choix de la personne et le cas échéant ceux de son entourage
- Evaluer le degré d'autonomie, les fragilités et /ou les handicaps, les ressources, les capacités physiques et psychiques de la personne
- Identifier et évaluer les besoins de la personne en tenant compte de sa situation singulière, de ses réactions et ajuster continuellement son intervention
- Mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Mettre en œuvre les activités d'accompagnement à la vie sociale à destination d'une personne ou d'un groupe en prenant en compte les réactions, choix et expressions de la personne
- Mobiliser les ressources de la personne dans les activités réalisées et, en collaboration avec l'infirmier, les autres professionnels, les aidants, adapter son accompagnement pour développer et maintenir ses capacités
- Adapter la communication avec la personne, les aidants et les autres professionnels pendant les activités en fonction de chaque situation
- Aider, accompagner et conforter les aidants dans leur rôle de collaboration aux actes essentiels de la vie quotidienne

Module de formation 1 : Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Compétence 2 – Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer

- Identifier les signes pouvant induire des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires
- Repérer les situations à risque, en particulier de maltraitance, pour la personne, pour les intervenants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une coopération pluri-professionnelle
- Evaluer les mesures mises en œuvre et les réajuster le cas échéant

Module de formation 2 : Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Compétence 3- Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins

- Rechercher et analyser les informations pertinentes et utiles permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter sa prise en soins en fonction de son âge et de son évolution
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne en fonction des observations réalisées et des informations recueillies
- Evaluer la douleur, mesurer les paramètres vitaux ainsi que les données de surveillance en utilisant les outils adaptés
- Evaluer l'état clinique d'une personne à partir de l'analyse de l'ensemble de ces informations en mettant en œuvre un raisonnement clinique
- Transmettre à l'oral et à l'écrit les informations utiles et nécessaires pour l'adaptation de la prise en soins de la personne par l'équipe pluri-professionnelle
- Discerner le caractère urgent d'une situation et alerter

Module de formation 3 :
Evaluation de l'état clinique d'une personne

Compétence 4- Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne

- Rechercher les informations sur les précautions particulières à respecter lors du soin
- Analyser les informations recueillies et prioriser les activités de soin dans son champ de compétences
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques relatives à la mise en œuvre des soins
- Organiser l'activité de soin et adapter les modalités de réalisation de celui-ci en fonction de l'état clinique et de la situation de la personne
- Mettre en œuvre des soins personnalisés en collaboration avec l'infirmier(ère) et en lien avec l'équipe pluri-professionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Expliquer le soin réalisé et l'objectif du geste de manière adaptée à la situation
- Evaluer la qualité du soin réalisé et réajuster son intervention

Module de formation 4 :
Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Compétence 5 – Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

- Evaluer les capacités d'une personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement
- Effectuer une guidance verbale et non verbale et/ou identifier les ressources humaines et matérielles adaptées
- Aménager un espace sécurisé et sécurisant pour une personne ou un groupe
- Utiliser les dispositifs d'aide à la mobilisation dans le respect des règles de sécurité et d'ergonomie
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, alerter et prendre les mesures appropriées dans son champ de compétences
- Installer la personne en tenant compte de la singularité de la situation

Module de formation 5 :
Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Compétence 6- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

- Ecouter la personne et son entourage en prenant en compte la communication verbale et non verbale
- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect des personnes et des règles de confidentialité
- Identifier les informations pertinentes à transmettre à la personne et à son entourage en tenant compte de la situation, du projet personnalisé ou collectif et de la réglementation en vigueur, et en collaboration avec l'infirmier(ère) et l'équipe pluri-professionnelle
- Apporter des conseils à la personne et à l'entourage dans le domaine de l'éducation à la santé, de l'hygiène de la vie courante et de la sécurité domestique
- Permettre à la personne d'exprimer ses besoins et attentes au regard du soin réalisé, les reformuler et proposer des modalités adaptées de réalisation du soin
- Apporter des informations pratiques adaptées lors de l'accueil dans le service, la structure, l'institution et dans le cadre du respect du règlement intérieur

Module de formation 6 :
Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Compétence 7 – Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels

- Identifier les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure
- Rechercher les informations sur les besoins d'apprentissage en lien avec la personne et avec sa formation
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation
- Identifier les acquis et les écarts dans la réalisation des activités et adapter son encadrement
- Evaluer les compétences mises en œuvre par les personnes en formation en utilisant les outils de suivi de l'apprentissage
- Accompagner la personne en formation dans la réflexion sur ses apprentissages

Module de formation 7 :
Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Compétence 8- Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés, les utiliser en respectant les règles de bonnes pratiques
- Utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées, pour lutter contre les risques de contamination et les infections associées au soin, en appliquant les règles de bonnes pratiques
- Appliquer les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile visant à prévenir les infections et leur transmission
- Respecter les circuits d'entrée-sortie et stockage du linge, des matériels, des dispositifs médicaux et des déchets
- Respecter les circuits et procédures liés à l'alimentation dans son champ d'activité
- Adapter ses actions en fonction du lieu d'intervention

Compétence 9 - Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

- Evaluer l'efficacité des opérations réalisées, identifier les anomalies et réajuster dans le cadre de ses compétences
- Repérer les anomalies relatives à l'entretien de l'environnement de la personne et des matériels et alerter
- Vérifier le bon fonctionnement des matériels liés aux activités de soins

Module de formation 8 : Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Compétence 10 - Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations nécessaires à la prise en soins personnalisée
- Transcrire les données recueillies, transmettre, par le ou les modalités de communication les plus appropriés, les informations, observations relatives à la personne et à son environnement, à la réalisation d'un soin ou d'une activité
- Analyser les situations et relayer des informations pertinentes en lien avec le projet de soins ou de vie construit en équipe pluri-professionnelle

Module de formation 9 : Traitement des informations

Compétence 11- Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention
- Organiser sa propre activité au sein de l'équipe pluri-professionnelle en s'inscrivant dans la planification de l'ensemble des activités et des changements prévisibles
- Organiser et prioriser son activité pour répondre aux besoins d'une personne ou d'un groupe de personnes dans un contexte susceptible de changer
- Apporter une contribution au projet de soins, au projet de vie et à tout projet collectif et institutionnel
- Repérer, signaler et déclarer les événements indésirables et les non-conformités et transmettre les informations appropriées
- Apporter une contribution à l'évaluation des pratiques en équipe pluri-professionnelle et à la démarche qualité et à la gestion des risques
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation
- Proposer des actions d'amélioration contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences

Module de formation 10 : Travail en équipe pluri professionnelle, qualité et gestion des risques

PRESENTATION DES PERIODES D'APPRENTISSAGE

EN MILIEU PROFESSIONNEL

Dans le cadre de la **formation par la voie de l'apprentissage**, ces périodes sont effectuées au sein ou en dehors de la structure employeur et sont complétées par un exercice en milieu professionnel, dont l'objet est également de développer les compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences.

Période	Durée de la période	Contexte de la période	Missions de l'aide-soignant explorées	Blocs de compétences concernés
A	5 semaines	Les périodes A, B et C doivent permettre, dans leur ensemble, d'aborder différents contextes : - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est en phase aigue - Prise en soins d'une personne dont l'état de santé altéré est stabilisé	Les périodes A, B et C doivent permettre d'explorer les 3 missions, une période donnée pouvant être centrée sur une ou plusieurs missions : Mission 1 : Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie Mission 2 : Collaborer aux projets de soins personnalisés dans son champ de compétences Mission 3 : Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel	**Chacune des périodes A, B, C doit porter sur tout ou partie des 5 blocs de compétences, l'ensemble des blocs devant être abordés sur l'ensemble des 3 périodes.** ➡ **Bloc 1 :** Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➡ **Bloc 2 :** Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➡ **Bloc 3 :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➡ **Bloc 4 :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➡ **Bloc 5 :** Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques
B	5 semaines			
C	5 semaines			
D	7 semaines	Période intégrative en milieu professionnel, en fin de formation, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences	La période D doit porter sur les 3 missions de l'AS	**La période D doit porter sur les 5 blocs de compétences de l'AS :** ➡ **Bloc 1 :** Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ➡ **Bloc 2 :** Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ➡ **Bloc 3 :** Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ➡ **Bloc 4 :** Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ➡ **Bloc 5 :** Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Au moins une période clinique doit être effectuée auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et une période auprès de personnes âgées.

ROLE DES ACTEURS DE LA FORMATION

LE ROLE DE L'APPRENANT

- Prépare les périodes en milieu professionnel en proposant des objectifs précis en lien avec le formateur référent et le tuteur
- Construit progressivement ses compétences en interaction avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage, le tuteur, les professionnels de proximité et le Formateur référent en institut de formation
- S'entraîne à la réflexion et à l'analyse de sa pratique
- S'implique dans la résolution des situations rencontrées
- Participe à l'analyse de sa progression

LE ROLE DU MAÎTRE DE STAGE / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

Le Maître de stage / Maître d'apprentissage est responsable de l'organisation de la (ou des) période(s) en milieu professionnel, en lien avec l'institut ou le CFA, et de l'encadrement de l'apprenant

- Accueille et intègre l'apprenant
- Organise la formation pratique de l'apprenant au sein de l'équipe en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Assure le suivi de la formation pratique et règle les difficultés éventuelles
- Assure la liaison avec l'institut de formation ou le centre de formation

LE ROLE DU TUTEUR

Le tuteur est responsable de l'encadrement pédagogique de l'apprenant lors de sa période en milieu professionnel

- Organise et assure le suivi de la formation pratique de l'apprenant en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Evalue la progression de l'apprenant durant la période et l'aide à s'auto-évaluer
- Evalue l'acquisition des compétences en fin de période
- Communique avec le formateur référent en institut de formation si besoin

LE ROLE DU PROFESSIONNEL DE PROXIMITE

- Encadre l'apprenant pour la réalisation des activités sur le terrain
- Explique, montre, mène des activités en duo et laisse progressivement l'étudiant mener des activités en autonomie
- Guide, indique ce qui est conforme aux bonnes pratiques et ce qui doit être amélioré
- Explique les risques : réglementation, sécurité, …

En fonction de l'organisation de la structure d'accueil, le maitre de stage ou maître d'apprentissage peut également assurer le rôle de tuteur.

LE ROLE DU FORMATEUR REFERENT EN INSTITUT DE FORMATION

Le formateur référent en institut de formation assure le suivi de l'apprenant au sein de l'établissement de formation

- Organise, supervise et encadre la formation de l'apprenant, en lien avec les éléments du référentiel de compétences
- Guide l'apprenant dans l'analyse de ses pratiques par des points d'étape réguliers
- Fixe des objectifs de progression
- Communique avec le Maître de stage / Maître d'apprentissage et le tuteur afin de suivre la progression de l'apprenant lors des périodes en milieu professionnel
- Régule les difficultés éventuelles

PRESENTATION DE L'APPRENANT

Présentez votre parcours de formation, diplôme(s), situation avant l'entrée en formation, expérience professionnelle :

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

LES PERIODES D’APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

PERIODE A

Lieu : ……

Dates de la période en milieu professionnel : ……

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ……

Nom, prénom du tuteur et fonction : ……..

Objectifs	Objectifs généraux (à ajuster en fonction du contexte)	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	❑ **Identifier son propre champ d'intervention** ❑ **Rechercher les informations** permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne ❑ Identifier **les besoins et les attentes de la personne et de son entourage** ❑ **Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé** dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale en fonction de la situation ❑ Mettre en œuvre des **soins relationnels** en adaptant sa communication à la personne ❑ Identifier, rechercher les éléments permettant **d'évaluer l'état clinique de la personne** ❑ Accompagner la personne dans son **installation et ses déplacements** ❑ Identifier et choisir **le matériel et les produits** appropriés à différentes situations d'entretien ❑ Utiliser les **techniques de nettoyage et de désinfection** appropriées ❑ Appliquer les **règles de bonnes pratiques** et les **principes d'hygiène** ❑ Identifier et prendre en compte les **circuits** et appliquer les **procédures**	

PERIODE A

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE A

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE A

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

*Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment vous les avez **adaptées** à la situation de la personne.*

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

***Choisissez une situation et décrivez-la** (Il peut s'agir d'une situation de soins, d'entretien des locaux et matériels, de communication, de travail en équipe, ….) Précisez le lieu, les différents intervenants et les règles appliquées.*

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

PERIODE A

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue sur les blocs de compétences abordés au cours de la période, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.
En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➡ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➡ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➡ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➡ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➡ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➡ Repérage des situations à risque ➡ Pertinence des mesures de prévention proposées ➡ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE A

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins**	➡ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➡ Conformité des modalités de recueil des données ➡ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➡ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➡ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➡ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➡ Analyse de la qualité du soin réalisé	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➡ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➡ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➡ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➡ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE A

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➡ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➡ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➡ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➡ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI***	**8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés**	➡ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➡ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➡ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec	➡ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	❒ Non observé ❒ Non acquis	❒ Non observé ❒ Non acquis	❒ Non observé ❒ Non acquis

PERIODE A

❑ *NON*	**l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins**	➡ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➡ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités**	➡ Fiabilité du recueil des données ➡ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➡ Qualité des transmissions	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➡ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➡ Pertinence de l'organisation de son activité ➡ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➡ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➡ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➡ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE B

Lieu : ……

Dates de la période en milieu professionnel : ……

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ……

Nom, prénom du tuteur et fonction : ……

Objectifs	Objectifs généraux (à ajuster en fonction du contexte)	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	❑ Identifier **son propre champ d'intervention** au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention ❑ **Rechercher les informations** permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne ❑ Mettre en œuvre un **accompagnement personnalisé** dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale à partir de l'évaluation de la situation ❑ **Evaluer l'accompagnement** mis en œuvre et le réajuster ❑ **Rechercher les informations** permettant d'évaluer l'état clinique de la personne ❑ **Rechercher les informations** permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin ❑ **Mettre en œuvre des soins personnalisés** en collaboration avec l'infirmier(ère) ❑ **Appliquer les règles de bonnes pratiques** relatives à la mise en œuvre des soins ❑ Accompagner la personne dans son **installation et ses déplacements** ❑ Utiliser les **techniques préventives de manutention** ❑ Utiliser les **aides à la manutention** (matériels) ❑ **Identifier les situations à risque** pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées ❑ **Identifier et choisir le matériel et les produits** appropriés à différentes situations d'entretien ❑ Utiliser les **techniques de nettoyage et de désinfection** appropriées ❑ **Appliquer les règles** de bonnes pratiques et les principes d'hygiène ❑ Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures	

PERIODE B

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE B

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE B

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

*Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment vous les avez **adaptées** à la situation de la personne. Indiquez les informations apportées à la personne et à son entourage.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

***Choisissez une situation et décrivez-la** (Il peut s'agir d'une situation de soins, d'entretien des locaux et matériels, de communication, de travail en équipe, …) Précisez le lieu, les différents intervenants, vos interventions et les règles appliquées.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

PERIODE B

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue sur les blocs de compétences abordés au cours de la période, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.

En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➡ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➡ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➡ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➡ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➡ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➡ Repérage des situations à risque ➡ Pertinence des mesures de prévention proposées ➡ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Auto-évaluation mi-période**	**Avis du tuteur mi-période**	**Auto-évaluation fin de période**

PERIODE B

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins**	➡ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➡ Conformité des modalités de recueil des données ➡ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➡ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➡ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➡ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➡ Analyse de la qualité du soin réalisé	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➡ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➡ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➡ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➡ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE B

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➡ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➡ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➡ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➡ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés**	➡ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➡ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➡ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	➡ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis

PERIODE B

		➡ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➡ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	**Commentaires :**	**Commentaires :**	**Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Auto-évaluation mi-période**	**Avis du tuteur mi-période**	**Auto-évaluation fin de période**
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités**	➡ Fiabilité du recueil des données ➡ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➡ Qualité des transmissions	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➡ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➡ Pertinence de l'organisation de son activité ➡ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➡ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➡ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➡ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE C

Lieu : ……
Dates de la période en milieu professionnel : ……
Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ……
Nom, prénom du tuteur et fonction : ……

Objectifs	Objectifs généraux (à ajuster en fonction du contexte)	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	❑ Rechercher et **analyser l'ensemble des informations permettant d'évaluer la situation** et les besoins de la personne ❑ Mettre en œuvre un **accompagnement personnalisé** dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale à partir de l'évaluation de la situation ❑ **Evaluer l'accompagnement** mis en œuvre et le réajuster ❑ Identifier et **analyser les situations à risque** lors de l'accompagnement de la personne ❑ Mettre en œuvre les **actions de prévention** adéquates ❑ **Rechercher et analyser les informations** permettant d'évaluer l'état clinique de la personne ❑ **Relever et analyser une donnée** par rapport à des normes, **alerter en cas d'écart** et **tracer la donnée** avec exactitude ❑ **Rechercher et analyser l'ensemble des informations** permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin ❑ **Mettre en œuvre des soins personnalisés** en collaboration avec l'infirmier(ère) à partir de l'évaluation de la situation ❑ **Evaluer la qualité d'un soin** et identifier les éléments à réajuster ❑ **Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements** en mobilisant ses ressources et en favorisant son autonomie ❑ **Mettre en œuvre des soins relationnels** en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles ❑ **I**dentifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et **proposer des informations adaptées à la situation** ❑ **Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations** liées aux soins, **transcrire et transmettre** les données recueillies, ❑ **Organiser et prioriser son activité** en prenant en compte son propre champ d'intervention et les fonctions et activités des autres professionnels ❑ **Evaluer sa pratique**, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ❑ **Identifier les événements indésirables et les non-conformités** ❑ **Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques** et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences	

PERIODE C

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE C

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE C

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

*Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment vous les avez **adaptées** à la situation de la personne. Indiquez les informations apportées à la personne et à son entourage.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

***Choisissez une situation et décrivez-la** (Il peut s'agir d'une situation de soins, d'entretien des locaux et matériels, de communication, ….) Précisez le lieu, les différents intervenants, vos interventions et les règles appliquées.*

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue sur les blocs de compétences abordés au cours de la période, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.
En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute auto-évaluation ou évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➡ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➡ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➡ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➡ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➡ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➡ Repérage des situations à risque ➡ Pertinence des mesures de prévention proposées ➡ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE C

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins**	➡ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➡ Conformité des modalités de recueil des données ➡ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➡ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➡ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➡ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➡ Analyse de la qualité du soin réalisé	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➡ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➡ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➡ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➡ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE C

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➡ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➡ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➡ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➡ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI***	**8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés**	➡ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➡ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➡ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec	➡ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	❒ Non observé ❒ Non acquis	❒ Non observé ❒ Non acquis	❒ Non observé ❒ Non acquis

❑ *NON*	**l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins**	➡ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➡ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail	❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Auto-évaluation mi-période**	**Avis du tuteur mi-période**	**Auto-évaluation fin de période**
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques ***Les activités réalisées au cours de la période ont-elles permis de mettre en œuvre ce bloc de compétences ?*** ❑ ***OUI*** ❑ ***NON***	**10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités**	➡ Fiabilité du recueil des données ➡ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➡ Qualité des transmissions	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➡ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➡ Pertinence de l'organisation de son activité ➡ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➡ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➡ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➡ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Lieu : ……

Dates de la période en milieu professionnel : ……

Nom, prénom du Maître de stage / Maître d'apprentissage et fonction : ……

Nom, prénom du tuteur et fonction : ……

Objectifs	Objectifs généraux	Objectifs spécifiques de l'apprenant
En début de période	**Les objectifs de cette période portent sur l'ensemble des compétences attendues :** 1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires 2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer 3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins 4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne 5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation 6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage 7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels 8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés 9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins 10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités 11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques **Il s'agit notamment de développer les compétences d'évaluation de la situation et de l'état clinique de la personne afin d'adapter les soins réalisés et d'évaluer leurs réalisations pour les ajuster.**	

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

BILAN MI-PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

BILAN FIN DE PERIODE (à renseigner par l'apprenant)

Activités réalisées :

……
……
……
……
……
……

Vos **points forts** :

……
……
……
……
……

Vos axes **d'amélioration** :

……
……
……
……
……

Vos **questions ou étonnements** :

……
……
……
……
……

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Décrivez des situations rencontrées au cours de la période en milieu professionnel. (À renseigner par l'apprenant tout au long de la période)

*Décrivez une **situation d'accompagnement ou de prise en soins** d'une personne et les **activités** réalisées. Précisez le lieu, les différents intervenants, les caractéristiques de la personne. Expliquez **comment** vous avez réalisé les activités d'accompagnement ou de prise en soins et comment les avez adaptées à la situation et à l'état clinique de la personne. Indiquez les informations apportées à la personne et à son entourage.*

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

*Décrivez une **situation de travail en équipe**. Précisez le lieu, les différents intervenants et leurs fonctions. Expliquez **comment** vous avez **transmis ou traité des informations** et comment vous avez **organisé votre activité au sein de l'équipe**,*

……
……
……
……
……
……
……
……
……
……

SUIVI DE L'ACQUISITION DES COMPETENCES (à renseigner par l'apprenant et le tuteur)

A mi-période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et apporte son avis au cours de cet échange.
En fin de période, l'apprenant s'auto-évalue, le tuteur fait le point avec l'apprenant à partir de cette auto-évaluation et renseigne le document « Evaluation de l'acquisition des compétences » pour la période. Toute évaluation s'appuie sur les activités réalisées et les critères d'évaluation.

Bloc de compétences	Compétences	Critères d'évaluation	Auto-évaluation mi-période	Avis du tuteur mi-période	Auto-évaluation fin de période
Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale	**1. Accompagner les personnes dans les actes essentiels de la vie quotidienne et de la vie sociale, personnaliser cet accompagnement à partir de l'évaluation de leur situation personnelle et contextuelle et apporter les réajustements nécessaires**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation de la personne ➡ Pertinence de l'adaptation de l'accompagnement dans les actes de la vie quotidienne au regard de la situation de la personne ➡ Respect des bonnes pratiques dans l'accompagnement ➡ Pertinence des activités d'accompagnement à la vie sociale ➡ Pertinence dans l'accompagnement des aidants	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	2. Identifier les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne, mettre en œuvre les actions de prévention adéquates et les évaluer	➡ Pertinence de l'analyse des signes de fragilités ou vulnérabilités ➡ Repérage des situations à risque ➡ Pertinence des mesures de prévention proposées ➡ Pertinence de l'évaluation des mesures mises en œuvre	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Auto-évaluation mi-période**	**Avis du tuteur mi-période**	**Auto-évaluation fin de période**

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration	**3. Evaluer l'état clinique d'une personne à tout âge de la vie pour adapter sa prise en soins**	➡ Pertinence des informations recherchées au regard d'une situation donnée ➡ Conformité des modalités de recueil des données ➡ Pertinence de l'analyse des informations recueillies, de l'identification des risques et du caractère potentiellement urgent	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	4. Mettre en œuvre des soins adaptés à l'état clinique de la personne	➡ Pertinence des informations recherchées au regard des soins à réaliser ➡ Conformité des modalités de réalisation des soins aux règles de bonnes pratiques ➡ Pertinence de la personnalisation des soins à partir de l'évaluation de la situation ➡ Analyse de la qualité du soin réalisé	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	5. Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation	➡ Pertinence de l'évaluation des capacités de la personne et des choix effectués pour mobiliser ses ressources ➡ Conformité des modalités d'installation et de mobilisation des personnes ➡ Pertinence de l'installation du mobilier et du matériel de la chambre et de l'aménagement de l'espace ➡ Pertinence de l'identification des risques, pour la personne et pour soi-même, et des mesures prises	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Auto-évaluation mi-période**	**Avis du tuteur mi-période**	**Auto-évaluation fin de période**

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

PERIODE D – PERIODE INTEGRATIVE EN MILIEU PROFESSIONNEL : PROJET PROFESSIONNEL OU RENFORCEMENT DES COMPETENCES

Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	**6. Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage**	➡ Pertinence de l'analyse de la situation relationnelle ➡ Qualité des soins relationnels auprès des personnes et de leur entourage ➡ Pertinence des informations et conseils apportés à la personne et à son entourage	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	7. Informer et former les pairs, les personnes en formation et les autres professionnels	➡ Qualité de l'accueil et de l'accompagnement d'une personne en formation ou d'un professionnel ➡ Qualité de la formation délivrée à l'apprenant ou au professionnel	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention	**8. Utiliser les techniques d'entretien des locaux et du matériel adaptées en prenant en compte la prévention des risques associés**	➡ Pertinence de la préparation des opérations d'entretien en fonction de l'analyse de la situation ➡ Pertinence de l'analyse de l'application des règles : - de qualité, d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie - de traçabilité - liées aux circuits d'entrée, de sortie, et de stockage du linge, des matériels et des déchets ➡ Conformité du nettoyage, de la pré-désinfection, de la désinfection, de la stérilisation et du conditionnement	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	9. Repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins	➡ Pertinence du repérage et du traitement des anomalies	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

		➡ Conformité de la vérification de la fonctionnalité des matériels, produits et dispositifs utilisés ➡ Pertinence dans la démarche d'analyse critique d'un dysfonctionnement ou d'une situation de travail			
Bloc de compétences	**Compétences**	**Critères d'évaluation**	**Auto-évaluation mi-période**	**Avis du tuteur mi-période**	**Auto-évaluation fin de période**
Bloc 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques	**10. Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités**	➡ Fiabilité du recueil des données ➡ Fiabilité et pertinence des données sélectionnées et transmises ➡ Qualité des transmissions	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non observé ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**
	11. Organiser son activité, coopérer au sein d'une équipe pluri-professionnelle et améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité et gestion des risques	➡ Pertinence dans l'identification et la prise en compte du champ d'intervention des acteurs ➡ Pertinence de l'organisation de son activité ➡ Pertinence de la participation à la démarche qualité et gestion des risques ➡ Inscription de ses interventions dans la démarche qualité de la structure ➡ Pertinence de la démarche d'amélioration de sa pratique professionnelle ➡ Pertinence de l'évaluation de ses propres besoins en formation	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**	❒ Non pratiqué ❒ Non acquis ❒ A améliorer ❒ Acquis **Commentaires :**

SYNTHESE DES PERIODES D'APPRENTISSAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

A remplir par le Formateur référent en institut de formation de l'apprenant en fin de formation
Ajouter des lignes, le cas échéant, pour la formation par la voie de l'apprentissage

Intitulé des périodes effectuées en milieu professionnel	Dates	Lieu et ville	Dans la cadre de la formation par la voie de l'apprentissage
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure
			❑ Période effectuée au sein de la structure employeur ❑ Période effectuée au sein d'une autre structure